



La question de **l'éthique scientifique** est l'une des trois missions principales des Académies suisses des sciences. La Commission centrale d'éthique (CCE) de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) publie des directives médico-éthiques. Celles-ci sont à la base des règles déontologiques de la FMH, l'association professionnelle des médecins suisses, et sont aussi souvent prises en compte lors des travaux parlementaires. Actuellement, Samia Hurst s'engage dans deux sous-commissions de la CCE. Elle participe à l'élaboration de nouvelles directives pour la « Prise en charge de patientes et patients en fin de vie » ainsi qu'à la mise au point de recommandations pour l'enseignement dans les formations prégraduée, postgraduée et continue des médecins. **L'approche interdisciplinaire** ne caractérise pas seulement le travail de Samia Hurst mais est aussi un des fondements des activités des Académies suisses des sciences.

« J'ai pris goût aux enjeux moraux en médecine »

« Je suis éthicienne, et je viens du terrain. Pourquoi l'éthique? Je ne suis pourtant ni philosophe, ni juriste, ni théologienne. Je suis médecin et c'est dans la pratique que j'ai pris goût aux enjeux moraux en médecine. Dans mon métier, j'ai la chance d'approfondir quotidiennement des thèmes complexes et pourtant essentiels du point de vue de la morale humaine.

Je suis née à Genève et j'y ai grandi à quelques années près. Depuis 2015, j'y suis directrice de l'Institut Ethique Histoire Humanités. Ma passion pour l'éthique médicale m'appelle souvent à Berne, auprès de la Commission nationale d'éthique ou de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). Je commence d'ailleurs à bien connaître les trésors de la gare de Berne: mes quatre enfants ont l'habitude que je leur ramène des friandises d'une confiserie bien connue de la place.

En raison de ces nombreux voyages, je suis devenue une inconduite des CFF. Il m'arrive de prendre le train, sans destination, juste pour pouvoir travailler tranquillement. Je profite de ces échappées pour écrire, nourrir mon blog, répondre aux demandes de mes étudiants, aux nombreuses sollicitations d'organismes nationaux et internationaux ... et apprécier le silence.

Lors de mes déplacements et de mes multiples interventions en Suisse et à l'étranger, j'observe, je lis, j'écoute, j'enseigne, je consulte, je participe à des conférences et surtout je réfléchis inlassablement sur l'éthique en médecine. Acharnement thérapeutique, fin de vie, autonomie, éthique de la recherche, transplantation d'organes, patients vulnérables ... des thèmes qui nous occupent intensément à l'ASSM.

Ce serait intéressant de connaître les heures de milice totalisées en Suisse pour participer à la « chose publique ». Comme la plupart des personnes qui s'y engagent, je ne compte pas mes heures. Je suis membre du Sénat de

l'Académie depuis 2015 et ai siégé à la Commission centrale d'éthique (CCE) de 2008 à 2016. Nous y élaborons des directives et des rapports destinés aux professionnels de la santé. Ces directives sont souvent inscrites dans les codes de déontologie, elles signalent les règles de l'art et aident les professionnels dans des situations difficiles.

Je vois bien cela, car je suis ancrée à la fois dans le terrain et dans la communauté internationale de bioéthique. Il paraît que cela m'a rendue mondialement connue, mais plus je voyage et plus j'apprécie la culture délibérative et le présupposé de confiance qui prévalent en Suisse lors des débats à haut niveau sur ces thèmes. A la Commission d'éthique de l'ASSM, on veille à réunir un éventail d'expériences, mais aussi à respecter les représentations linguistiques, hommes-femmes ou encore villes-campagnes.

Lorsque je discute avec mes collègues dans le monde entier, je remarque qu'ils peinent à amener les résultats de leurs recherches aux décideurs. Je n'ose pas toujours leur dire à quel point les choses sont plus faciles en Suisse.

Je n'ai guère le temps de m'ennuyer! Malgré cet agenda chargé, je trouve toujours le temps de passer les petits déjeuners, la plupart des soirées et les dimanches en famille. Je prends même quelques cours de chant.



L'interdisciplinaire

Samia Hurst (45 ans) est membre du **Sénat de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM)**. Professeure associée responsable de l'enseignement de la bioéthique médicale, elle est directrice de l'Institut Ethique, Histoire, Humanités à l'Université de Genève. Samia Hurst est cofondatrice du «European Clinical Ethics Network». A côté des questions médico-éthiques, ses recherches portent sur des thématiques de politique de la santé. De 2008 à 2016, elle a été membre de la **Commission centrale d'éthique (CCE)** de l'ASSM. Elle y a dirigé la sous-commission qui a publié en 2012 les directives «Soutien éthique en médecine».